Cran Gevrier, le 25 février 2016

M.Bernard ACCOYER

Mairie d’Annecy le Vieux

Place Gabriel Fauré

74940 Annecy le Vieux

**Roule & Co**

21, avenue des Harmonies

74960 Cran-Gevrier

[www.roule-co.org](http://www.roule-co.org) - info@roule-co.org

**Association pour la promotion du vélo et de**

**la mobilité douce sur l’agglomération d’Annecy**

**Objet : collaboration sur les infrastructures cyclables**

Monsieur le Maire,

Notre association Roule & Co assure la promotion du vélo comme moyen de transport sur le bassin annécien depuis 2010. Nous comptons actuellement plus de 900 adhérents. Notre action vise à lever tous les freins pour les cyclistes actuels et pour tous ceux voulant faire du vélo leur moyen de transport au quotidien :

* Un atelier participatif, pour entretenir son vélo, le garder en bon état et donc continuer à s’en servir au quotidien,
* Une vélo-école pour adulte, pour (re)apprendre à faire du vélo et surtout lever l’appréhension de rouler dans le flux de circulation.
* Des évènements de promotion, pour faire connaître les atouts du vélo en ville, pour soi et pour la collectivité, notamment sur l’aspect santé (activité quotidienne, baisse de la pollution et des nuisances sonores par rapport à une voiture individuelle)
* Un travail pour améliorer les infrastructures, en collaboration avec certaines mairies et la C2A.

Nous souhaiterions aujourd’hui pouvoir développer ce dernier point avec les services techniques de votre commune en instaurant des réunions périodiques. Les points suivants pourraient être abordés :

* Les points noirs remontés par nos adhérents, en réfléchissant à la manière de les résorber.
* Les modifications – souvent mineures – pouvant faciliter la vie des cyclistes au quotidien, parmi lesquelles :
	+ L’instauration des double sens cyclables, autorisés depuis 2010 et permettant aux cyclistes d’optimiser leur trajet et d’éviter les grands axes (par exemple rue Jean Mermoz)
	+ La mise en place de cédez-le-passage cycliste au feu, permettant au cycliste de fluidifier son parcours et de le sécuriser en le détachant du flux de voitures démarrant au feu vert.
	+ L’ouverture des barrières de la piste cyclable d’Albigny, au minimum hors saison touristique, afin de faciliter le trajet des cyclistes .
* Les projets de voirie, notamment l’application du schéma directeur cyclable sur votre commune. Même si l’élaboration de projets de voirie répondent à de nombreuses contraintes, nous pensons qu’il serait intéressant que vos équipes puissent prendre en compte très en amont le point de vue des cyclistes urbains.

Cette collaboration serait en parfaite adéquation avec l’objectif de la C2A de tripler la part modale cycle d’ici 2030.

Restant à votre disposition pour vous rencontrer et discuter plus en détails de ce sujet, nous vous prions d’agréer, Monsieur le maire

 Nicolas Cailleux

 Président de Roule & Co

PJ : Fiche CERTU « les double sens cyclables »

 Fiche CERTU «  les cédez-le-passage cycliste au feu rouge » (introduction)